



Lettre d'information municipale

N°86

Juin 2021



Edito du maire

C'est avec beaucoup de fierté, et un immense plaisir de m'adresser à vous en tant que Maire. Après avoir été 20 ans adjoint, je remercie les membres du Conseil Municipal de la confiance qu'ils m'ont accordée. J'ai conscience de la lourde tâche à accomplir, mais j'ai la chance d'être entouré d'une équipe compétente et dévouée à la commune.

La réussite de ce mandat passera aussi par la confiance que vous voudrez bien me conserver.

L'année 2021 est déjà bien entamée, j'espère que la venue des beaux jours nous permettra de mieux affronter les difficultés de la vie quotidienne dans ce contexte toujours marqué par cette crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 qui continue de bouleverser notre quotidien.

La vaccination et l'application des gestes barrières devraient nous aider à sortir de cette pandémie.

Le mois de juin sera marqué par les élections régionales et départementales qui auront lieu les 20 et 27 juin ; deux bureaux de vote seront installés à l'école. Une signalétique sera mise en place (plan de circulation ci-après).

Je vous incite à venir voter afin de pouvoir choisir de quoi sera fait notre avenir.

Je vous souhaite de bonnes vacances et un repos bien mérité.

Amitiés



Election du nouveau conseil



Après vingt années à la tête de la commune, M. Alain Pakosz a décidé de céder cette charge à son premier adjoint. Le 23 avril 2021, le Conseil Municipal s'est donc réuni pour élire Jean-François Daly, nouveau maire de la commune de Erre. A la suite, a été réélu l'ensemble des adjoints :

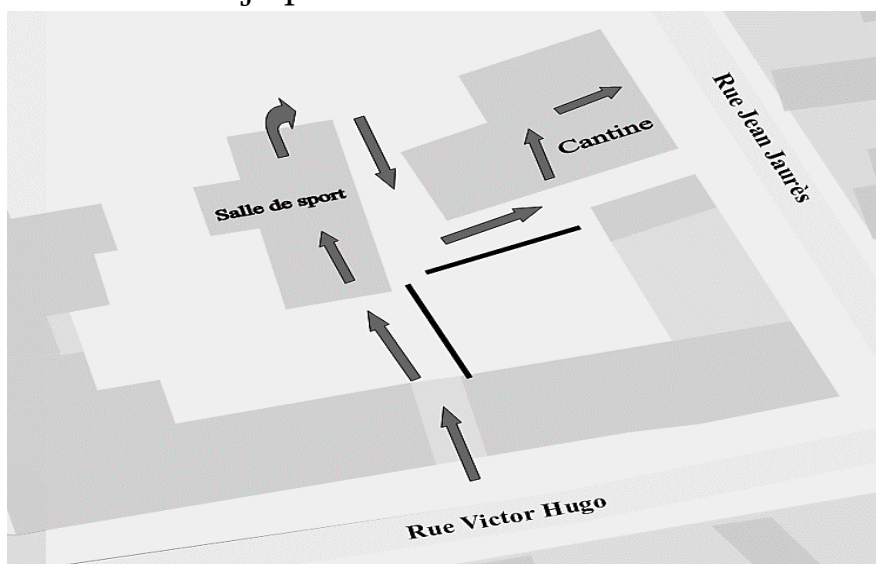
- 1^{er} adjoint : Alain Pakosz
- 2^{ème} adjointe : Christelle Rutkowski
- 3^{ème} adjoint : Patrick Verdin
- 4^{ème} adjointe : Rolande Grolier
- 5^{ème} adjoint : Michel Tiefenbach



Elections régionales et départementales

Les 20 et 27 juin, auront lieu les élections des conseillers régionaux et départementaux. Les bureaux de vote se tiendront dans l'enceinte de l'école Suzanne Lanoy. Afin de respecter le protocole sanitaire et conformément aux consignes gouvernementales, nous vous invitons à suivre le cheminement qui sera matérialisé par un fléchage.

Vous pouvez d'ores et déjà prendre connaissance de celui-ci :



N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité et d'un stylo.



Travaux sur le giratoire RD13-RD130

Comme annoncé dans le précédent bulletin, les travaux du giratoire RD13 : Erre-Hornaing débuteront début juillet. La circulation sera alors perturbée.

Ci-dessous, vous trouverez le plan de circulation avec les différentes déviations mises en place par le département.



OPERATION DO_RD13_RD130_ERRE_HORNAING

- Sens Hornaing vers Fenain-Erre ① à ⑧
- Sens Fenain-Erre vers Hornaing ⑨ à ⑬
- Sens Douai (autoroute) vers Fenain-Erre-Hornaing ⑭





Cérémonies



Fête des mères



Vendredi 28 et samedi 29 mai, la municipalité a eu le plaisir d'accueillir les mamans afin de leur remettre en cadeau un ventilateur de table.



Centre de loisirs 2021

De nouveau cette année, la Municipalité décide d'apporter son concours financier au centre de loisirs d'HORNAING.

1-CALENDRIER DE FONCTIONNEMENT :

➤ Du lundi 12 juillet au vendredi 30 juillet 2021 inclus de 9 h 30 à 17 h 30 avec les repas le midi et le goûter à 17 h 00. Le départ du bus est prévu à 8 h 45 et le retour vers 18 h 00.

➤ Une garderie (gratuite) sera ouverte à l'école Paul Langevin d'Hornaing dès 7 h 30 pour les parents qui souhaiteraient déposer leur(s) enfant(s) plus tôt, pas de garderie le soir, **veuillez-nous le signaler lors de l'inscription.**

LUNDI	12	19	26
MARDI	13	20	27
MERCREDI	14	21	28
JEUDI	15	22	29
VENDREDI	16	23	30

Y seront accueillis les enfants de 4 à 14 ans. (Nés de 2007 à 2017)

➤ La fête du centre est prévue le vendredi 23 juillet à 18H à l'école Langevin.

Les inscriptions se feront à la Mairie de ERRE du 14 juin au 30 juin 2021 :

☞ Pour cela, veuillez-vous munir :

- d'une photo pour la carte de bus,
- du carnet de vaccination de votre enfant,
- Justificatif du quotient familial de la CAF

☞ Vous aurez une fiche sanitaire de liaison à compléter. (Numéro de téléphone du médecin traitant, diverses autorisations...)

Le paiement du centre est à régler lors de l'inscription de votre enfant, sans règlement nous ne pourrons prendre en compte l'inscription. Paiement par chèque de préférence

2-PARTICIPATION DES FAMILLES :

☞ Enfants habitant ERRE, selon le quotient familial :

Quotient familial	Montant journalier de la participation familiale	Forfait 14 jours	Reste à charge de la commune	% commune
0 - 369 €	2,30€	32.20 €	387.80 €	92.33
De 370 € à 499 €	4.35 €	60.90 €	359.10 €	85.50
De 500 € à 700 €	5.74 €	80.38 €	339.62 €	80.86
A partir de 701 €	8.70 €	121.80 €	298.20 €	71.00

☞ Enfants extérieurs ayant un lien de parenté avec un résidant de la commune : 11,65 €/jour/enfant

ATTENTION ! - Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence inférieure à une semaine. Au-delà, un certificat médical sera exigé,



Le coin des Associations



ASSOCIATION DES COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE
 COMBATTANTS D'ALGERIE, TUNISIE, MAROC, OPEX
 VEUVES, et SYMPATHISANTS de : ERRE
 ACPG-CATM-OPEX Association Loi 1901 reconnue d'Utilité Publique le 1^{er} avril 1948

INDRE-LOIRE – 7, rue Léo Delibes – 75018 Paris

Quant Circ. 50/2021

VOTRE CONJOINT DECEDE AVAIT PARTICIPE A UN CONFLIT
 39/45, Indochine : Afrique du Nord OPEX...

Madame, Chère Amie,

Afin d'obtenir de meilleures conditions d'attribution de la 1/2 part fiscale en faveur des Veuves d'Anciens Combattants, notre Fédération effectue un sondage national parmi nos veuves pour connaître leur situation.

A cette fin, je vous prie de bien vouloir me compléter l'imprimé ci-joint (entièrement anonyme), et me le retourner dès que possible. ()

Je vous rappelle que depuis le 1^{er} Janvier 2021, la 1/2 part fiscale accordée aux veuves à partir de 74 ans, dont le conjoint décédé, avait perçu la retraite du combattant (retraite versée et attribuée sur demande à partir de 65 ans).

Par contre cette mesure ne prend pas en compte les Veuves dont le conjoint, titulaire de la carte de combattant, est décédé avant l'âge requis pour percevoir cette retraite, c'est-à-dire avant 65 ans ! Ceci constitue toujours une injustice !

En conséquence l'action de notre Fédération va se poursuivre auprès des parlementaires et de nos

gouvernants.

P.J : Questionnaire

Bien cordialement

Le Président :

HERNEAUE Gilbert

ASSOCIATION DES

APG-CATM

Section d'ERRE (NORD)

- 1 - Votre département :
- 2 - Votre date de naissance
- 3 - La date de naissance de votre conjoint décédé :
- 4 - Sa date de décès :

5 - Avait-il le TRN (Titre de Reconnaissance de la Nation) ? * OUI NON

6 - Avait-il la carte du combattant ? * OUI NON

7 - Percevait-il la retraite du combattant ? * OUI NON

8 - Bénéficiait-il de la demi part fiscale supplémentaire accordée à partir de 74 ans ? * OUI NON

9 - Vous êtes née en 1945 ou avant OUI NON

Bénéficiez-vous d'une demi part fiscale supplémentaire au titre de veuve d'ancien Combattant ? * OUI NON

A un autre titre (enfant, handicap...) ? OUI NON

10 - Etes-vous actuellement imposable ? OUI NON

* Cocher la case correspondante
 Vous pouvez donner des précisions, telles que : pas demandé, demande en cours au moment du décès, etc...

❖ Chat'Vadrouille

En partenariat avec l'association 30 millions d'amis, un trappage de chats se déroulera sur la commune. Celui-ci s'étalera jusqu'au 30 juillet 2021.

Il s'agit d'une campagne de stérilisation des chats errants.

❖ USEH

Manifestations de l'US ERRE - HORNAING

Samedi 12 juin à partir de 14h30	Stade Jean Miot - Hornaing	Concours de pétanque Adultes-Enfants organisé par le Foot Animation
Dimanche 13 juin à partir de 10h	Stade Jean Miot - Hornaing	Concours de pétanque Adultes
Mercredi 16 juin à 18h30	Salle des fêtes - Erre	Assemblée générale électorale
Dimanche 27 juin à partir de 9h30	Stade Jean Miot - Hornaing	Tournoi Loisirs 7 x7



Matches de préparation seniors de l'US ERRE – HORNAING

Vendredi 11 juin – 19h30	Stade Jean Miot - Hornaing	USEH - Guesnain
Mardi 22 juin – 19h00	Stade Jean Miot - Hornaing	USEH - Raimbeaucourt
Mercredi 23 juin – 19h00	Stade Jean Miot - Hornaing	USEH - Hordain
Vendredi 25 juin – 18h45	Stade Jean Miot - Hornaing	USEH – SC Douai

Matches de préparation U14 de l'US ERRE – HORNAING

Dimanche 13 juin – 10h00	Stade Jean Miot - Hornaing	USEH – USAC Somain
Samedi 19 juin – 15h00	Stade Jean Miot - Hornaing	USEH - Lambres

Matches de préparation U15 de l'US ERRE – HORNAING

Mercredi 16 juin -17h00	Stade Jean Miot - Hornaing	USEH – Quarouble (à confirmer)
-------------------------	----------------------------	---



Informations diverses

Vous retrouverez toutes ces informations concernant notre commune sur le site de la mairie : www.mairieerre.com

Le site est régulièrement mis à jour.

N'hésitez pas à nous transmettre également vos suggestions via l'adresse mail : mairie.erre1@cegetel.net



Une enquête sur l'eau



AGENCE DE L'EAU / ARTICLE GÉNÉRIQUE CONSULTATION PUBLIQUE

Donnez votre avis sur l'avenir de l'eau dans votre région !

L'avenir de l'eau vous intéresse ? Du 1er mars au 1er septembre 2021, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie lance sa grande consultation du public dans le cadre de son projet de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) 2022-2027.

Le SDAGE : le plan de gestion durable de notre ressource en eau !

Tout le monde ne connaît pas le SDAGE, et pourtant il est important dans notre quotidien. C'est lui qui définit, pour les six prochaines années, les actions pour une gestion équilibrée et durable de notre ressource en eau ! Sa portée est telle qu'il sert de document de référence dans l'aménagement de nos territoires ou nos projets d'urbanisme notamment. En France, il

est mené dans chaque bassin hydrographique, et chez nous par le comité de bassin Artois-Picardie ce qui correspond globalement à la région des Hauts-de-France).

Atteindre 50% du "bon état" des eaux pour 2027

Le bassin Artois-Picardie mise beaucoup sur le futur SDAGE 2022-2027 pour l'avenir de notre eau. Dans les 6 années à venir, le bassin entend atteindre les 50% de toutes les eaux en bon état, c'est-à-dire atteindre une eau équilibrée à la fois disponible en bonne quantité pour tous les usages, sans produits toxiques et qui permet une vie animale et végétale riche, là où il n'en affiche que 22% aujourd'hui. Cette ambition s'accompagne de cinq enjeux majeurs :

- Préserver et restaurer les fonctionnalités écologiques des milieux aquatiques et des zones humides
- Garantir l'approvisionnement en eau potable
- Réduire les inondations
- Protéger le milieu marin
- Mettre en œuvre des politiques publiques cohérentes

Chaque geste pour l'avenir de l'eau compte, le vôtre aussi !

Nous le savons tous : l'eau est une ressource précieuse à préserver ! Sa bonne gestion est fondamentale pour notre biodiversité, notre santé et notre climat. C'est pourquoi le SDAGE, c'est du sérieux ! À travers cette grande consultation publique, vous êtes invités à donner votre avis sur la gestion de l'eau et des risques d'inondation proposée par le SDAGE. Chaque avis compte, alors faites entendre votre voix !

Prochainement, des actions de prévention autour de l'eau

Tout au long du projet de consultation publique, l'Agence de l'eau Artois-Picardie prévoit des actions d'information et de prévention pour mieux comprendre et connaître les enjeux de l'eau. Restez informés !

Plus d'informations sur la consultation publique : www.agissons pour l'eau.fr